



Note aux étudiants du DPC concernant les inscriptions Exceptionnelles

Tunis, le 28 Mars 2022

Il est rappelé aux étudiants du DPC régulièrement inscrits durant l'année 2020/2021 que **les inscriptions exceptionnelles** pour soutenance de mémoire ou validation de stage durant l'année universitaire 2021/2022 sont ouvertes du 28 Mars 2022 au 5 mai 2022.

Il est par ailleurs rappelé que la soumission des dossiers d'inscription des sujets de mémoires et de soutenance se fait via la plateforme des thèses et mémoires. Le dernier délai de soutenance est fixé au 31 Décembre 2022.

Passé ce délai aucune dérogation ne sera accordée.

Pour les modalités de Paiement

- Les candidats Non Hospitalo-Universitaires
Passer par le site www.inscription.tn
- Les candidats Hospitalo-universitaires appartenant à la Faculté de Médecine de Tunis sont appelés à présenter au Service du DPC :
 - . **Un mandat postal CCP (616-85) de 3 dinars,**
 - . **Une attestation de travail auprès de la Faculté d'origine.**

Les reçus de paiement ou les mandats doivent être envoyés par e-mail sur l'adresse : inscription.cec@fmt.utm.tn dans les délais impartis.

Le coordinateur du DPC

Pr. Ag. Mehdi BEN KHELIL
Université de Tunis El Manar
Faculté de Médecine de Tunis
Coordinateur du Service DPC
Pr. Ag. Mehdi BEN KHELIL

